2 juin 2004 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République et de M. Bertie Ahern, Premier ministre d'Irlande, sur l'état des négociations sur la Constitution européenne, l'enjeu des élections européennes pour la France et le projet de résolution de l'ONU sur le transfert de souveraineté en Irak, Paris le 2 juin 2004.

LE PRÉSIDENT - Je voudrais saluer et remercier la délégation irlandaise et le Premier ministre irlandais en lui exprimant des sentiments d'estime et de reconnaissance. Pour l'excellente présidence irlandaise depuis qu'il en a pris la responsabilité et pour ses bons jugements.
Nous sommes à la veille de deux événements importants, d'une part les élections européennes, et d'autre part la conférence intergouvernementale. Les élections européennes seront, pour chacun de nos pays, extrêmement importantes dans la mesure où le Parlement a de plus en plus de pouvoir et donc ses décisions pèsent. Elles ont de plus en plus de conséquences sur la vie quotidienne de chacune de nos nations et de tous les Européens. Ce qui suppose que, s'agissant de la France, elle essaye un peu d'améliorer sa force de frappe, si j'ose dire, au Parlement européen car elle est faible en raison de la dilution, de la dispersion des représentants français, ce qui est une grave insuffisance pour la France et une faiblesse.
Puis le Conseil européen qui aura pour ambition de mettre un terme à la réforme des institutions engagées en vue de l'élargissement par un accord que nous souhaitons sur la nouvelle Constitution à partir des travaux et le plus près possible des travaux de la Convention, ça c'est le rôle et la responsabilité de la présidence irlandaise. Ce n'est pas facile mais elle l'assume avec, je le répète, un sens exceptionnel de la responsabilité.
Un accord sur le traité est aujourd'hui nécessaire et possible. Nous faisons toute confiance à la présidence irlandaise pour atteindre cet objectif. Parmi les questions que nous avons abordées, il y a le système de vote qu'on appelle la double majorité permettant au Conseil de prendre des décisions de façon plus efficace et, je dirai, plus démocratique. C'est le premier point. Une Commission qui puisse véritablement incarner, non pas les intérêts de chacun des États mais l'intérêt général de l'Union européenne et donc qui soit réduite au nombre de commissaires nécessaires pour assumer les fonctions qui sont réellement de la compétence de l'Europe. Pour nous, ce principe d'une Commission resserrée, si j'ose dire, est tout à fait essentiel. Et enfin, une Europe qui ait les moyens d'agir et donc qui ne soit pas paralysée par la règle de l'unanimité et qui, dans le plus grand nombre possible de cas, puisse prendre ses décisions à la majorité. A une majorité qualifiée mais en tous les cas une majorité.
Alors bien entendu, nous sommes tout à fait prêts à nous montrer constructifs dans cette affaire, coopérants. Mais nous avons aussi une vision de l'Europe qui est exigeante et ambitieuse et qui doit nous permettre d'avoir une Europe qui fonctionne, c'est-à-dire qui puisse prendre des décisions et qui puisse avancer. Autrement dit, qui soit moins paralysée qu'elle ne l'est encore actuellement.
Nous avons également évoqué les processus d'élargissement, notamment de la Bulgarie, de la

Roumanie et de la Croatie. Nous avons évoqué les perspectives financières qui ne doivent faire l'objet que de décisions de procédure à l'occasion du prochain Conseil européen. Nous avons évoqué les problèmes de justice et d'affaires intérieures avec notamment une première évaluation de la mise en oeuvre des décisions qui ont été arrêtées au mois de mars, pour renforcer notre lutte contre le terrorisme et ceci notamment après les attentats de Madrid.
Maintenant, je vais donner la parole au Premier ministre irlandais qui porte dans son superbe pays le joli nom gaélique de Taoiseach.
M. BERTIE AHERN - Merci beaucoup Monsieur le Président, merci pour les paroles d'accueil très chaleureuses que vous avez eu la gentillesse de prononcer à l'égard de la présidence irlandaise et merci également de nous avoir reçus aujourd'hui pour une réunion de travail.
En quelques mots et sans revenir sur ce que le Président a déjà dit, je voudrais évoquer certains sujets £ évidemment, les négociations sur la Constitution et sur la conférence intergouvernementale nous occupent tout particulièrement. Nous espérons pouvoir conclure ces négociations dans quelques semaines. Nous avons travaillé dur pour essayer de définir des compromis qui pourraient satisfaire chacun et rester en même temps au plus près de la proposition de la Convention. Évidemment, lorsque nous nous rendons dans les capitales, nous entendons de première main les positions de chacun, les priorités de chacun et c'est à la présidence de trouver les compromis qui prennent au mieux en compte ces différentes positions. Je crois qu'aujourd'hui il a été très utile pour moi de pouvoir entendre de la bouche du Président ces priorités. Nous avons évoqué les institutions sur lesquelles nous travaillons, également le vote à la majorité qualifiée, la composition de la Commission, le Parlement. Sur toutes ces questions, nous espérons pouvoir proposer un paquet de propositions et de compromis et nous espérons pouvoir régler cela au plus tôt.
Comme le Président l'a lui-même fait remarquer, une des raisons pour lesquelles nous voulons une Constitution, c'est qu'effectivement, à 25, nous devons pouvoir être en mesure de travailler de façon efficace et sans retard, sans délai, ce qui implique donc de trouver l'équilibre adéquat entre les domaines dans lesquels on vote à la majorité qualifiée, et les domaines dans lesquels les décisions se prennent à l'unanimité.
Alors, il est vrai que les différents États membres ont des positions de départ relativement différentes mais nous devons proposer un paquet global de propositions pour justement rendre le travail de l'Union européenne efficace.
Il est vrai qu'il nous reste encore quelques questions en suspens : les questions JAI par exemple, des questions financières et l'examen par les parlementaires des procédures budgétaires et financières. Il reste également en suspens un certain nombre de points plus techniques, comme la pondération des votes et des voix qui est, c'est vrai, très importante, comme le Président l'a dit lui-même. Mais le principe sur lequel nous sommes tous déjà d'accord c'est la double majorité £ reste à trouver les détails pratiques du fonctionnement de cette double majorité.
La présidence irlandaise a eu l'occasion, tout au long de ces six mois, ou aura eu l'occasion de traiter un grand nombre de sujets. A cet égard, nous ferons rapport au Conseil européen sur tous ces sujets, sur les perspectives financières par exemple, en évoquant le calendrier. Sur les questions de justice et d'affaires intérieures où nous voulons aller de l'avant, pour continuer à travailler sur les bases des décisions d'Amsterdam et de Tampere, et nous ferons des propositions. Nous avons également travaillé avec la Commission sur les politiques de voisinage dans le domaine desquelles un plan d'action et des instruments financiers ont été adoptés. Nous ferons également rapport sur l'élargissement, sur les relations avec la Bulgarie et la Roumanie. Nous reviendrons aussi sur les déclarations concernant la lutte contre le terrorisme et nous évoquerons le suivi de ces décisions. Nous ferons enfin rapport de tous les sommets que la présidence a eu l'occasion de présider : le sommet avec le Canada, avec l'Amérique latine et les Caraïbes qui a eu lieu le week-end passé, le sommet avec la Russie et les autres sommets qu'il nous reste encore à préparer. Comme je le disais, nous ferons des rapports complets sur tous ces points.
Je voulais encore une fois remercier le Président d'avoir évoqué tous ces sujets, d'en avoir débattu avec nous aujourd'hui et le remercier également pour la coopération et la bonne volonté

débattre avec nous aujourd'hui et le remercier également pour la coopération et la bonne volonté dont il a fait preuve pour atteindre cet objectif historique qui est la rédaction d'une constitution pour l'Europe.
LE PRÉSIDENT - Je remercie le Premier ministre avant de donner la parole à ceux qui veulent poser des questions. Je voudrais dire que j'ai également remercié le Premier ministre pour l'organisation très remarquable, très élégante, sobre et forte, de la cérémonie du 1er mai qui a signifié l'élargissement de l'Union. Cela a été une belle cérémonie, il faisait comme d'habitude un temps superbe en Irlande et c'était vraiment une cérémonie à la fois historique et belle. Je le remercie et ensuite je donne la parole à ceux qui voudront la prendre.
QUESTION - Monsieur le Président, deux questions si vous permettez. Comment la France et l'Union européenne perçoivent la nomination du nouveau président du gouvernement en Iraq ? La deuxième question concerne la visite du Président BUSH en France. A la veille de cette visite, le Président BUSH a déclaré qu'il n'a jamais été fâché avec les Français £ est-ce que les différences entre Paris et Washington ont diminué quant à l'Iraq et au projet du grand Moyen-Orient ?
LE PRÉSIDENT - Je pensais qu'on commençait par les questions européennes, enfin on peut très bien commencer par une autre question. Je n'ai aucun commentaire à faire sur la nomination du nouveau gouvernement iraquien sauf un : j'espère qu'il va réussir. Je ne connais pas les hommes mais ce que je sais c'est que, pour réussir, il est essentiel qu'il inspire confiance aux Iraquiens, c'est-à-dire que les Iraquiens ressentent profondément qu'ils ont retrouvé leur souveraineté, leur indépendance et la maîtrise de leur destin.
Ainsi, les choses pourront peut-être s'améliorer et mon seul v u à l'égard de ce nouveau gouvernement, c'est qu'il ait les moyens et que la résolution notamment de l'ONU lui donne les moyens d'être réellement indépendant et souverain et qu'il réussisse.
S'agissant du Président BUSH, vous savez, il ne faut pas toujours croire ce qui est dit dans les polémiques ou écrit dans les journaux. Je n'ai jamais été fâché avec le Président des États-Unis et je n'ai jamais eu le sentiment dans mes relations avec lui qu'il était fâché avec moi. Nous avons eu une divergence de vues, c'est très bien, c'est normal. Chacun affirme sa propre conviction, je l'ai toujours fait, vous l'aurez remarqué, sans aucune agressivité. Je me réjouis qu'à l'occasion du 6 juin, il puisse y avoir quelque chose d'essentiel, c'est-à-dire la reconnaissance forte des Français et plus généralement des Européens à l'égard des Américains qui sont venus dans un moment particulièrement dramatique, pour l'Europe et pour la France, nous apporter leur aide et leur sang.
QUESTION - Monsieur le Président, est-ce que la France serait prête à accepter une allusion à l'importance historique du christianisme en Europe dans le préambule ? Et je souhaite poser aussi une question au Taoiseach. Taoiseach, aujourd'hui, Nicolas SARKOZY, le ministre de l'économie et des finances, propose une présidence pour l'Eurogroupe et parle d'un gouvernement économique de l'Europe. Êtes-vous d'accord avec ces propositions ?
LE PRÉSIDENT - Sur la référence aux origines chrétiennes que je respecte et que je n'ignore pas naturellement, je rappelle qu'en France, après de longs débats, nous avons acquis la paix dans ce domaine à partir de l'affirmation de la laïcité qui exclut toute référence religieuse dans des textes officiels. Je n'ai pas l'intention de changer cette situation, je n'impose rien à personne mais la France a un système qui repose sur le respect de la laïcité et s'y maintiendra. Ce qui ne lui permet pas d'aller au-delà de ce qui a été proposé dans la Convention.
M. BERTIE AHERN - Pour répondre à votre question sur le gouvernement économique de l'Union et la présidence de l'Eurogroupe, je n'en connais pas les détails, je les examinerai. Je crois pouvoir dire que l'Eurogroupe fonctionne bien. Gardons à l'esprit les objectifs initiaux de l'Eurogroupe, c'est-à-dire l'établissement d'une stabilité des prix, d'avoir des taux d'intérêt bas, d'avoir une monnaie qui puisse être aussi forte que le yen ou le dollar. Je crois qu'on peut dire que tous ces objectifs ont été atteints, que cela a été une grande réussite et tout ce qui pourrait améliorer encore notre mécanisme mériterait d'être examiné. Mais nous avons déjà bien réussi dans les cinq dernières années.
QUESTION - Monsieur le Président, vous avez souligné l'importance des élections européennes dans beaucoup de pays européens et aussi en France. Beaucoup de citoyens ne se sentent pas

très concernés par ces élections, que pensez-vous pouvoir faire pour améliorer la participation aux élections ? Est-ce qu'il ne conviendrait pas, par exemple, d'arriver à un accord sur la constitution ou au moins d'essayer d'arriver à un accord sur la Constitution avant les élections plutôt qu'après pour que les gens puissent se prononcer en connaissance de cause ?
LE PRÉSIDENT - Pour ce qui concerne l'accord, je vous ai dit que pour moi il était à la fois nécessaire et possible. Alors quand ? C'est la question que vous posez. Je vous répondrai ensuite pour la France. C'est à la présidence d'évoquer les possibilités d'accord et les différentes hypothèses. Avant les élections, entre les élections et le Conseil, après le Conseil, bon. Je vais laisser la parole au Taoiseach sur ce point et je redirai ensuite un mot pour les élections en France.
M. BERTIE AHERN - Je crois pouvoir dire que les citoyens européens savent déjà, hormis peut-être sur quelques points de détails, ce qui est dans la Constitution puisqu'elle reprend, dans l'ensemble, la proposition de la Convention. La Constitution est une Constitution qui est rédigée pour les citoyens européens, qui définit clairement les droits et les compétences des uns et des autres et qui le fait de façon beaucoup plus claire et beaucoup plus nette que la série de traités qui sont en vigueur et qui ne sont pas toujours très clairs pour les citoyens ordinaires, ni même parfois pour les experts. Donc je crois que les citoyens savent déjà ce qu'il y a et ils doivent pouvoir s'intéresser au débat des élections européennes. D'ailleurs, environ 90 % de la proposition ou au moins 90 % de la proposition de la Convention sera repris dans la Constitution. Il suffit donc peut-être, par les journaux ou autrement, de dire clairement aux citoyens ce qui est inclus dans la Constitution. Ce qui devrait permettre d'augmenter la participation européenne aux élections européennes.
LE PRÉSIDENT - Je partage entièrement le sentiment du Premier ministre. Sur les élections en France, je suis bien obligé de constater que nous avons un problème. Ce problème c'est que le Parlement européen a de plus en plus de pouvoir. C'est-à-dire que les décisions qu'il prend ont de plus en plus de conséquences sur la vie quotidienne des Françaises et des Français et sur les intérêts de la France. Or, force est de constater que notre comportement spontané et naturel conduit à nous affaiblir. Nous sommes parmi les plus faibles au Parlement européen. Ceci tenant essentiellement à notre dispersion qui fait que, dans les centres de décisions importants, nous sommes faibles et nous comptons peu. D'autre part, trop souvent nos représentants jusqu'ici n'étaient pas suffisamment actifs et présents au Parlement européen. C'est un vrai problème. Je crois que les Français doivent bien comprendre que, quel que soit le mode de désignation, leurs parlementaires européens doivent être plus présents, plus actifs et notamment plus présents dans les centres de décisions, c'est-à-dire en clair dans les grands partis où se prennent les décisions au Parlement européen. Qu'ils soient par ailleurs d'une tendance politique ou d'une autre. Je souhaite que les Français le réalisent bien quand ils iront voter.
QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, la forte progression ces derniers jours des prix du pétrole ne risque-t-elle pas de mettre en péril la reprise de la croissance économique en Europe ? Est-ce que vous ne redoutez pas un nouveau choc pétrolier ?
M. BERTIE AHERN - Je crois effectivement que si les cours du pétrole se maintenaient à ce niveau pendant une durée relativement longue, il y aurait sans doute des conséquences pratiques sur l'économie européenne. J'ai eu l'occasion d'en parler il y a peu de temps avec Monsieur TRICHET, la Banque Centrale Européenne a mené un certain nombre d'études pour voir l'impact que cela aurait sur l'économie européenne, sur l'inflation et sur la croissance européenne dans les années 2004 et 2005. Il est clair que ceci aurait des conséquences négatives sur notre économie. Et espérons néanmoins que les réunions qui vont bientôt se tenir et qui se tiennent pourront contrer ces effets.
QUESTION - Pour le Président et le Premier Ministre, avez-vous évoqué la question de la présidence de la Commission ? Pensez-vous qu'une décision pourra être prise au Conseil ? Et, Monsieur le Président, est-ce que Monsieur VERHOFSTADT est toujours votre préféré ?
M. BERTIE AHERN - Effectivement, nous en avons parlé. Nous en avons parlé en privé, comme toujours lorsque je visite les différentes capitales. Le mandat de la présidence est de faire rapport

au Conseil et c'est exactement ce que je ferai.
LE PRÉSIDENT - J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour Monsieur VERHOFSTADT mais à ma connaissance il n'est pas candidat. Ceci étant, je pense qu'il ferait un très bon président de la Commission.
QUESTION - Monsieur le Président, ma question est sur l'Iraq. Est-ce que le nouveau projet de résolution satisfait la France et d'après vous, Monsieur le Président, y a-t-il du contenu à améliorer ?
LE PRÉSIDENT - Je crois qu'on peut dire que la résolution ou le projet de résolution actuel est une bonne base de discussion mais qu'il mérite encore des améliorations, notamment pour affirmer et confirmer la pleine souveraineté du gouvernement iraqien, en particulier dans le domaine militaire.
M. BERTIE AHERN - Il est évidemment essentiel dans la résolution de redire et de reconnaître la souveraineté et l'indépendance, les droits et les perspectives d'avenir des Iraqiens. En tant que présidence de l'Union européenne, j'espère que cela pourra être fait au plus tôt.
QUESTION - A propos des élections européennes et compte tenu de ce que vous avez dit, Monsieur le Président, envisagez-vous de monter un peu en première ligne et d'inviter nos concitoyens de manière solennelle à se rendre aux urnes, ce qu'ils n'ont pas l'intention de faire au vu des sondages, en tout cas jusqu'à aujourd'hui ?
LE PRÉSIDENT - Je ne veux naturellement faire aucune ingérence dans le libre choix de nos compatriotes mais je répète ce que j'ai dit : c'est une élection importante qui aura des conséquences non négligeables sur la vie quotidienne de nos compatriotes et sur les intérêts de la France. Il faut que la France puisse exister, fortement, comme d'autres nations, à Strasbourg. Jusqu'ici ce n'était pas le cas, et j'appelle tous nos compatriotes à prendre conscience de l'importance de leur vote et de la nécessité d'avoir des parlementaires européens forts dans les grands groupes politiques où se prennent les décisions, de façon à ce que nous puissions avoir un poids réel sur ce Parlement, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.
Je vais laisser la conclusion au Premier ministre et je vous remercie.
M. BERTIE AHERN - Pour conclure, je voudrais encore une fois remercier le Président de m'avoir reçu aujourd'hui et le remercier également pour l'esprit de coopération dont ont fait preuve les autorités françaises tout au long de la présidence irlandaise. Je crois, comme je vous l'ai déjà dit, que nous sommes en mesure de conclure les négociations sur la Constitution, même si cela peut être difficile sur certains points particuliers. La présidence cherchera néanmoins toujours des positions de compromis acceptables par tous. Comme je l'avais dit au mois de mars, s'il y a une volonté politique alors nous serons en mesure de conclure ces négociations, des négociations qui sont très importantes pour tous les citoyens européens et qui nous permettront d'avoir un processus de décision efficace qui portera de l'avant une Europe à 25 membres. Merci beaucoup.